



RENTREE 2024/2025

RENTREE DES 7EMES

Mardi 03 septembre 2024

- 08h15 : Accueil des élèves dans la cour du collège et appel par classe
- 08h15 à 12h05 : Prise en charge par le professeur des écoles
- 12h05 : Déjeuner (le self assurera le service des repas dès le 1^{er} jour de rentrée)
- 13h50 à 15h35 : Prise en charge par le professeur des écoles
- 15h35 : Fin de la journée (pas d'étude du soir)

Jeudi 05 septembre 2024

Cours selon l'emploi du temps habituel.

Les élèves n'ont jamais cours le samedi matin. Ils n'ont pas cours le mercredi matin, à l'exception de 9 à 10 mercredis travaillés dans l'année ; le calendrier vous en sera remis en début d'année scolaire par le professeur des écoles.

RENTREE DES 6EMES

Mardi 03 septembre 2024

- 08h15 : Accueil des élèves dans la cour du collège et appel par classe
- 08h30 à 12h05 : Prise en charge des élèves par le professeur principal
- 12h05 : Déjeuner (le self assurera le service des repas dès le 1^{er} jour de rentrée)
- 13h50 à 15h35 : Prise en charge des élèves par le professeur principal
- 15h35 : Fin de la journée (pas d'étude du soir)

Jeudi 05 septembre 2024

Cours selon l'emploi du temps habituel.

Les élèves de 6^{ème} n'auront cours ni le mercredi ni le samedi durant toute l'année scolaire.

RENTREE DES 5EMES

Mercredi 04 septembre 2024

- 08h45 : Accueil des élèves dans la cour du collège et appel par classe
- De 08h45 à 12h05 : Prise en charge des élèves par le professeur principal
- 12h05 : Fin de la journée

Jeudi 05 septembre 2024

Cours selon l'emploi du temps habituel.

Les élèves de 5^{ème} n'auront cours ni le mercredi ni le samedi durant toute l'année scolaire.

RENTRE DES 4EMES

Mercredi 04 septembre 2024

- 08h30 : Accueil des élèves dans la cour du collège et appel par classe
- De 08h30 à 12h05 : Prise en charge des élèves par le professeur principal
- 12h05 : Fin de la journée

Jeudi 05 septembre 2024

Cours selon l'emploi du temps habituel.

RENTREE DES 3EMES

Mercredi 04 septembre 2024

- 08h15 : Accueil des élèves dans la cour du collège et appel par classe
- De 08h15 à 12h05 : Prise en charge des élèves par le professeur principal
- 12h05 : Fin de la journée

Jeudi 05 septembre 2024

Cours selon l'emploi du temps habituel.

RENTREE DES 2^{NDE}

Mardi 03 septembre 2024

- 08h15 : Accueil des élèves dans la cour du lycée – Appel par classe
 - 08h30 à 12h05 : Prise en charge par le professeur principal
 - 12h05 : Déjeuner convivial sur le terrain
 - de 13h50 à 15h35 : Après-midi d'intégration
- Les élèves seront pris en charge par leur professeur principal et quelques enseignants de leur classe pour un temps de convivialité afin d'apprendre à se connaître et de partager un moment avec leurs enseignants.
- 15h35 : Fin de la journée (pas d'étude du soir)

Mercredi 04 septembre 2024

Pas de cours exceptionnellement

Jeudi 05 septembre 2024

Cours selon l'emploi du temps habituel.

RENTREE DES 1^{ERES}

Mercredi 04 septembre 2024

- 08h30 : Accueil des élèves dans la cour du lycée – Appel par classe
- de 08h45 à 12h05 : Prise en charge par le professeur principal
- 12h05 : Fin de la journée

Jeudi 05 septembre 2024

Cours selon l'emploi du temps habituel.

RENTREE DES T^{LES}

Mercredi 04 septembre 2024

- 08h15 : Accueil des élèves dans la cour du lycée – Appel par classe
- de 08h30 à 12h05 : Prise en charge par le professeur principal
- 12h05 : Fin de la journée

Jeudi 05 septembre 2024

Cours selon l'emploi du temps habituel.

CIRCULATION DES BUS LES JOURS DE RENTREE

Mardi 03 septembre 2024

Pas de transport scolaire

Mercredi 04 septembre 2024

Circulation normale des bus

CIRCULATION ET STATIONNEMENT LE JOUR DE LA RENTREE

- 7^{ème}, 6^{ème} : Accompagnement des parents possible dans la cour du collège.
Accès en voiture par le pont arrière et parking des véhicules dans la cour (**exceptionnellement le jour de la rentrée**).
- 2^{ndes} : Pas d'accompagnement des parents possible, les 2^{des} rejoindront la cour du lycée (**exceptionnellement le portillon sera ouvert ce jour-là**).
Accès en voiture par le pont-levis (à l'avant de l'établissement) et parking éventuel à l'avant de l'établissement.
- 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} : Merci de déposer vos enfants et **de ne pas les accompagner dans la cour**. (merci de privilégier la dépose à l'arrière de l'établissement).
Les collégiens se rendront dans la cour du collège.
- 1^{ères}, Tles : Merci de déposer vos enfants et **de ne pas les accompagner dans la cour**. (merci de privilégier la dépose à l'avant de l'établissement).
Les lycéens se rendront dans la cour du lycée (**exceptionnellement le portillon du lycée sera ouvert ce jour-là**).

MATERIEL A APPORTER LE JOUR DE LA RENTREE

Le jour de la rentrée, les élèves emporteront :

Pour les collégiens et les lycéens

- des copies simples ou doubles, feuilles blanches, leur cahier de texte, un cahier de brouillon et leur trousse
- un sac supplémentaire pour le transport des livres remis (pour les collégiens)

Pour les élèves de 7^{ème}

- veuillez vous référer à la liste des fournitures envoyée début juillet
- le talon à remettre au professeur des écoles précisant si votre enfant doit rentrer seul à la maison ou si vous venez le chercher à 15h35.

DEBUT DES COURS SELON L'EMPLOI DU TEMPS HABITUEL

Pour tous les niveaux

Jeudi 05 septembre 2024

QUELQUES DATES UTILES

Stage des élèves de 3^è : du 02 au 06 décembre 2024
Classe de neige des élèves de 5^è : du 02 au 07 février 2025
Photos de classe : Les 06, 09 et 12 septembre 2024

Calendrier des vacances scolaires 2024/2025

Journée pédagogique pour les enseignants : Lundi 02 septembre (élèves libérés)
Vacances de la Toussaint : du vendredi 18 octobre 2024 au soir au lundi 04 novembre 2024 au matin
Vacances de Noël : du vendredi 20 décembre 2024 au soir au lundi 06 janvier 2025 au matin
Vacances d'Hiver : du vendredi 07 février 2025 au soir au lundi 24 février 2025 au matin
Vacances de Printemps : du vendredi 04 avril 2025 au soir au mardi 22 avril 2025 au matin
Pont de l'Ascension : du 29 au 30 mai 2025
Vacances d'Été : début des congés le 05 juillet 2025 à la fin des cours (cette date sera ajustée en fonction du calendrier des examens)

La publication de ces dates devrait vous permettre d'organiser vos congés et vos vacances en conséquence.
Je vous demande formellement de ne pas anticiper les congés officiels. L'Inspection d'Académie n'accorde d'autorisation d'absence que dans des cas tout à fait exceptionnels.